

LJ INVEST

Société par Actions Simplifiées au capital de 10 000,00 €uros

Siège social : 106, rue de la Faisanderie

75016 PARIS

RCS PARIS 903 242 162

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU **10 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Et le dix novembre, à dix heures,

Les associés de la société se sont réunis en au siège social, sur convocation effectuée par le Président.

Monsieur Jonathan BENHAMOU préside la séance en qualité de Président de la société LJ CONSULTING, elle-même Présidente de la société LJ INVEST.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport du Président,
- la liste des associés,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que le rapport du Président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

JB

- Démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoir pour formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de son mandat de Président, la S.A.S. LJ CONSULTING, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro : 893 186 197, à compter de ce jour.

Elle le remercie pour tout le travail effectué depuis la constitution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président décide de nommer :

Monsieur Jonathan BENHAMOU, demeurant 6 rue Edouard Fournier 75116 PARIS en qualité de Président de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée

En conséquence, Monsieur Jonathan BENHAMOU accepte ses fonctions et déclare n'être frappé d'aucune interdiction, incompatibilité ou incapacité pouvant l'empêcher de les exercer conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JB

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

S.A.S. LJ CONSULTING

Représentée par son Président M. Jonathan BENHAMOU



